

LE POUVOIR DES JEUX

Vacances de Printemps
Du 13 au 24 avril 2026

BY L'ACCUEIL DE LOISIRS
JULES GUESDE



Sommaire

Le jeu au cœur de toutes nos aventures !

♣ Les règles du jeu :	
Les intentions éducatives de la ville de Troyes	P.3
Objectifs éducatifs	P.4
Le projet pédagogique c'est quoi	P.5
♣ Un décor propice à l'aventure :	
Au cœur du centre-ville	P.6
L'accueil de loisirs Jules Guesde	P.7
Journées types écrites et créées avec les enfants	P.8
♣ Les joueuses et joueurs :	
Les caractéristiques du public	P.10
Le public accueilli au sein de l'accueil de loisirs et nos constats	P.11
♣ Comment on joue ensemble ?	
Pourquoi le jeu est notre fil conducteur	P.11
Intentions pédagogiques	P.12
Objectifs retenus pour les 3-12 ans	P.13
Axes pédagogiques et types de jeux à proposés	P.13
Evaluations	P.14
♣ Les maîtres du jeu :	
La directrice	P.15
Les animateurs	P.16
♣ Les coulisses du jeu :	
Alerte infos	P.17
Communication	P.18
Sécurité	P.20
Tarifs	P.21
♣ Jouer pour tous, sans exception :	
L'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique	P.23
♣ Aventure hors des locaux :	
Les sorties, déplacements et transports	P.24
♣ Le programme des parties :	
Plannings d'activités 3-6 ans	P.25
Plannings d'activités des 6-12 ans	P.26



Les intentions éducatives de la ville de Troyes

Troyes, Cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021)

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT)

Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé l'PEdT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps périscolaires et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le PEdT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée

critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

Le Projet Éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Objectifs éducatifs (extrait du Projet Éducatif)

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en encourageant l'expression et la confrontation d'idées, et en rendant les enfants acteurs de leur quotidien et des animations.
- Encourager les réussites : en veillant à la cohérence et à la complémentarité entre les différents temps de l'enfant, tout en privilégiant le jeu et l'approche ludique.
- Promouvoir le bien-être et la santé : en favorisant la découverte d'activités physiques et sportives, en respectant les rythmes biologiques de l'enfant et en participant à l'éveil au goût.
- Participer à la construction citoyenne : en proposant des actions permettant de s'approprier la cité, en développant l'esprit d'initiative et l'esprit critique, et en ouvrant des espaces de discussion et de débat.

- Valoriser le respect : dans la relation d'égalité filles-garçons, dans l'attention portée à la place de chacun au sein du groupe, et dans l'appréhension des différences et des diversités. L'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel. Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement. La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Introduction

Le projet pédagogique périscolaire et extrascolaire de la ville vise à accompagner chaque enfant dans son développement personnel et social. Notre mission est de créer un environnement propice à l'autonomie, à la responsabilisation et à l'épanouissement de chaque enfant, tout en favorisant le vivre ensemble.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre des moyens variés, tels que des temps d'échanges quotidiens, des activités diversifiées (sportives, créatives, culturelles) et des actions de sensibilisation aux différences. L'évaluation régulière des progrès des enfants se fait à travers des critères précis, comme leur capacité à s'organiser, à exprimer leurs besoins et à proposer des idées.

En résumé, notre projet pédagogique offre un cadre stimulant et bienveillant, permettant à chaque enfant de progresser vers une plus grande autonomie, de s'épanouir personnellement et d'apprendre à vivre ensemble.

Le Projet Pédagogique c'est quoi

Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

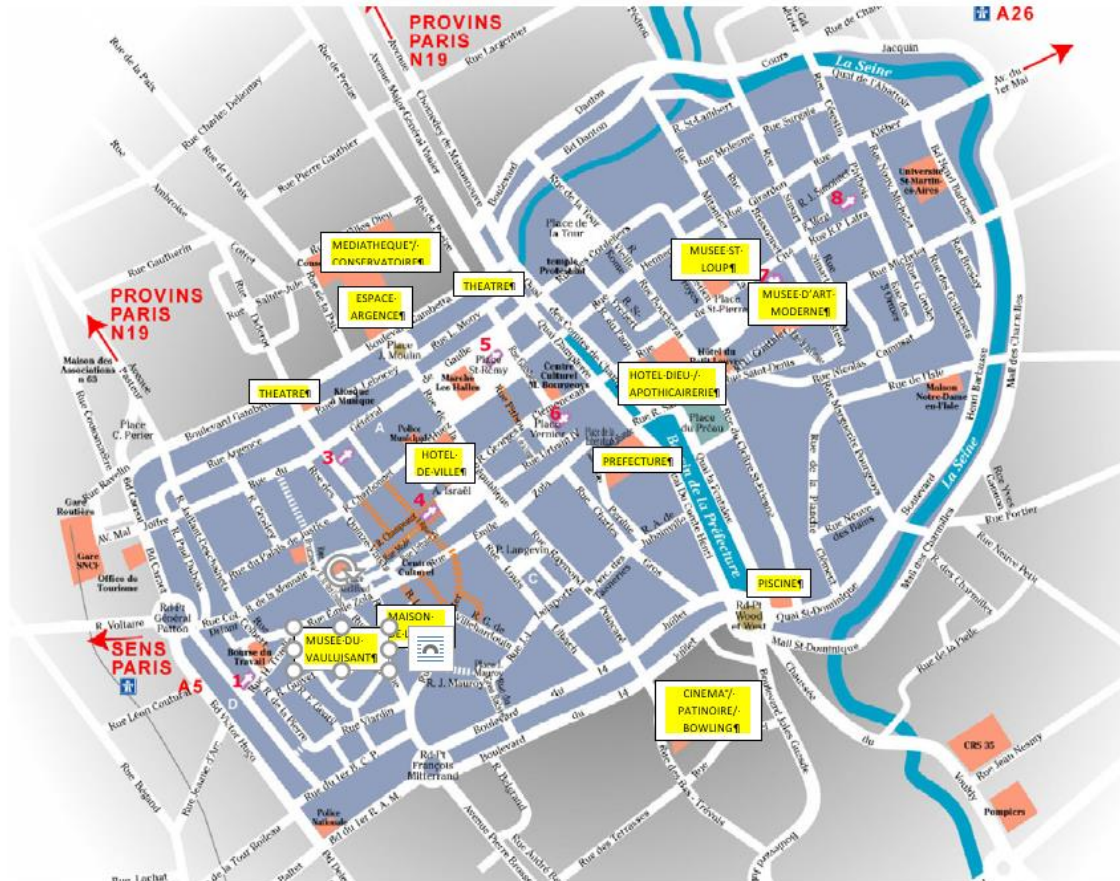
Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les services périscolaires et extrascolaires sont des modes d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires offrant une continuité éducative. Ils s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des

acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

Au cœur du centre-ville



Les infrastructures périscolaires et extrascolaires ont un avantage certain de se situer au centre-ville Troyen. En effet, il est propice aux sorties éducatives et culturelles, à la découverte de notre patrimoine.

La proximité des réseaux de bus permet des déplacements plus fluides et plus courts.



L'Accueil de Loisirs Jules Guesde

Les enfants de moins de 6 ans sont à l'école maternelle 14 juillet au 2, boulevard du 14 Juillet



La capacité d'accueil pour les 3-6 ans est de 32 enfants

Les enfants de plus de 6 ans sont à l'école élémentaire 14 juillet au 72 rue Charles Gros



La capacité d'accueil chez les 6-12 ans est de 36 enfants



L'ACCUEIL DE LOISIRS JULES-GUESDE...

...est un lieu où la tolérance, la solidarité et le respect sont au cœur du projet de l'équipe d'animation. Les enfants de 3 à 12 ans expérimentent, testent, découvrent des activités créatives, des Jeux sportifs et des ateliers artistiques, les encourageant à développer leurs compétences. Avec les plus grands, des temps de discussion et de débat sont initiés, et permettent aux enfants de préparer leurs vacances selon leurs envies et besoins.

À Jules Guesde, on apprend à se connaître et à connaître les autres, on se dépasse quand on en a envie, on crée des défis, on partage des fous rires, des moments de discussions, des connaissances, on valorise les compétences et on profite d'un moment rien que pour les loisirs.

Ouverture de 8h00 à 18h00

Chez les 3-6 ans

ON ARRIVE TRANQUILLEMENT DE 8H À 9H15 ET ON DÉCOUVRE DES JEUX DE SOCIÉTÉ, ON DESSINE, ON ÉCOUTE DES CONTES OÙ TOUT SIMPLEMENT ON SE REPOSE AVEC DOUDOU.

De 9h30 à 11h45 on participe à des activités ludiques, qu'elles soient sportives, créatives ou d'expression tu vas pouvoir apprendre en t'amusant!

TU COMMENCES À AVOIR LE VENTRE QUI GARGUILLE : C'EST NORMAL IL EST MIDI. TU VAS POUVOIR MANGER (EN PLUS LA CHANCE LA CANTINE EST CHEZ LES ÉLÉMENTAIRES)

- Après manger si tu as entre 3 et 4 ans tu vas pouvoir aller au dortoir pour faire une petite sieste bien méritée (n'oublie pas ton doudou il veut venir avec toi au pays des rêves)
- Si tu as entre 5 et 6 ans tu vas toi aussi t'allonger un petit moment pour voyager dans des contes féeriques le temps d'un temps calme de 20 minutes.

LES AVENTURES REPRENENT À PARTIR DE 14H00, C'EST REPARTI POUR S'AMUSER AUTOUR DES ACTIVITÉS PRÉPARÉES PAR TES ANIMATEURS.

A partir de 16h15 chouette c'est l'heure du goûter! Autour d'une collation tu pourras faire le bilan de ta journée.

Sonne la fin de la journée! A partir de 17h tu vas pouvoir retrouver ta maison où tous tes jouets t'attendent avec impatience.



LA SIESTE SE DÉROULE DE
13H30 À 15H30 AVEC UN
RÉVEIL ÉCHELONNÉ



Ouverture de 8h00 à 18h00

Chez les 6-12 ans

8H-9H15 ARRIVÉE ET CHILL ZONE. TU DÉBARQUES TRANQUILLEMENT, TU RETROUVES TES POTES ET TU CHOISIS TON MOOD DU MATIN: PARTIE DE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR SE RÉVEILLER EN DOUCEUR, CONSTRUCTION POUR LES CRÉATIFS, CANAP'VIBES POUR DISCUTER, COIN LECTURE POUR CEUX QUI VEULENT ENCORE RÊVER UN PEU.

9h30 tu nous dis comment tu vas et ensuite top départ pour les activités. tu pourras t'éclater dans le créatif, l'artistique, l'expression ou encore le sport.

11H40-12H PAUSE LIBERTÉ, TU FAIS CE QUE TU VEUX (SANS DÉMÉNAGER LA SALLE), TU RESPIRES, TU PAPOTES, BREF UN PETIT BREAK POUR SOUFFLER.

12h-13h15 le self-service sacré: tu vas manger quand tu veux sur cette plage horaire. Oui tu as bien lu "QUAND TU VEUX". Tu prends ton plateau tu t'installes où tu veux avec qui tu veux et tu profites de ce moment convivial.

13h30-14h le temps calme alias le mode avion: on coupe les moteurs. Tu lis, tu discutes calmement, tu fais semblant de méditer. Un petit reset pour repartir du bon pied.

14h-16h15 activités "ça c'est trop cool". Des ateliers pédagogiques où tu apprend sans t'en rendre compte (magique non!). Tu créés, tu réfléchis, tu découvres...C'est le moment où tu te dis que c'était vraiment chouette.

16h15-17h Le moment le plus attendu : le goûter. On mange, on raconte la journée, on soumet des idées de projets, c'est ton moment! On compte sur toi pour construire avec tes animateurs des animations qui te plairont.



17H-18H15 L'HEURE DES CHAUFFEURS OFFICIELS (LES PARENTS): FIN DE LA JOURNÉE TU NOUS FAIT UN "SALUT À DEMAIN"

Les caractéristiques du public

	3-5 ANS	6-12 ANS
Physique	Découverte de son corps Besoin de se dépenser et de temps calmes Ne mesure pas sa force Développe sa dextérité A besoin d'un rythme de vie régulier Est dans l'apprentissage de l'hygiène et de la propreté	Développement de la dextérité Augmentation de ses capacités et de sa concentration Importance d'une bonne qualité de sommeil et alimentaire Besoin de se dépenser Perte des dents de lait
Psychologique et intellectuel	Passe par la phase du complexe d'œdipe Positionnement de l'individu et du caractère : « Veut pas ! Non ! » Temps d'attention et de concentration très court L'imaginaire est en plein développement Acquisition du langage Développement de la mémoire et de la curiosité Début du contrôle de soi A besoin de repères constants	Début de l'esprit de compétition et du mensonge Sensibles aux actions solidaires Apprentissage ludique est remplacé par l'apprentissage fondamental : informations pures Raisonnement logique : âge du pourquoi Peur de l'échec Séparation du réel et de l'imaginaire Appréhender la gestion de son temps S'identifie à l'adulte Apprentissage de la lecture et de l'écriture
Affectif	Très sensible à l'avis de l'adulte : besoin de justice équitable Importance du doudou : attache aux repères familiaux Besoin de sécurité, de tendresse Très influençable Importance de l'explication de chaque acte : sinon ne comprend pas son erreur Ont des sentiments purs envers les enfants et les adultes : sans arrières pensées	Sensible à la justice : doit être équitable Susceptible et sensible Identification à l'adulte Séparation du lien maternel : le père prend sa place L'adulte détient toutes les réponses A l'esprit de contradiction Besoin de réconfort et d'échanges avec les autres Il affirme sa personnalité et peut en devenir agressif Besoin de sécurité et d'affection : mais pas en public
Sociologique	Séparation de la cellule familiale Découvre de nouveaux environnements et repères Début de la vie en collectivité Début du langage Apprentissage de l'autonomie Aime à être responsabilisé et à aider les adultes Copie le comportement familial quand il est dans une collectivité	Devient de plus en plus indépendant, capable de se donner des règles et de les respecter Désir d'appartenance à un groupe du même sexe Besoin d'exprimer son individualité Aime les jeux collectifs, de coopération et de compétition

Le public accueilli au sein de l'accueil de loisirs et nos constats :

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont issus principalement du centre-ville où les parents y travaillent.

Nous avons beaucoup d'enfants de 3 à 4 ans et de 9 à 12 ans, ce qui nous a conforté dans l'idée de pouvoir créer des temps pour les tranches d'âges différentes. En effet nous avons pu constater que les temps collectifs 3-6 ans et 6-12 ans étaient bénéfiques pour évoluer dans le vivre ensemble, l'entraide et la cohésion mais nous avons aussi constaté que chaque grand groupe avait besoin de se retrouver par niveau d'âge :

- Les 3-4 ans
- Les 5-6 ans
- Les 6-8 ans
- Les 9-12 ans

Nous avons beaucoup de fratries ce qui nous oblige à revoir notre fonctionnement au quotidien, en effet nous nous rendons compte que beaucoup de conflits apparaissent lorsque celles-ci sont réunis dans les mêmes groupes. Nous favorisons chez les moins de 6 ans des groupes par tranches d'âges (3-4 ans et 5-6 ans), chez les plus de 6 ans nous allons faire des groupes par typologies d'activités afin que chaque enfant puisse s'inscrire dans l'activité qui lui convient le plus.

Les enfants montrent une forte participation, une grande curiosité. Le cadre proposé leur permet de s'épanouir, de progresser dans leurs compétences, et de s'ouvrir au monde.

Pourquoi le jeu est notre fil conducteur

Jouer, c'est bien plus qu'un simple moment de détente. C'est une manière d'explorer le monde, de grandir, de se découvrir et de vivre ensemble. A l'accueil de loisirs Jules Guesde le jeu est au cœur de notre projet pédagogique, il structure les journées, nourrit les apprentissages et favorise l'épanouissement de chaque enfant.

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 3 à 12 ans dans un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant. Ici, chaque enfant est libre de jouer, d'imaginer, de coopérer, d'expérimenter, de se tromper et de recommencer.

A travers des jeux libres, dirigés, symboliques, moteurs ou coopératifs ; l'équipe d'animation accompagne les enfants dans leur développement social, affectif, moteur et cognitif. Le jeu devient alors un outil essentiel pour apprendre à faire ensemble, développer son autonomie, renforcer la confiance en soi et prendre du plaisir à être ensemble.

Notre projet pédagogique donne du sens à nos pratiques quotidiennes et affirme notre conviction : jouer est un besoin fondamental.

Intentions pédagogiques

En adéquation avec les objectifs éducatifs, les enfants sont sollicités afin d'émettre des idées, des propositions, et de participer à la mise en œuvre de projets d'animation, dans le but de devenir acteurs de leurs temps de loisirs, de vacances et de la vie locale en général.

Ainsi, nous leur permettons de faire et d'agir, en favorisant un apprentissage qui leur est propre, en tenant compte : du milieu, du désir de faire et des autres.



Leur permettre d'agir, c'est accepter qu'ils proposent, qu'ils s'engagent, qu'ils se trompent, c'est être à leurs côtés et les accompagner dans leurs démarches.

Le "désir de faire" naît de l'envie permanente de progresser, l'objectif est donc de mettre en place un environnement suffisamment riche qui suscitera cette envie.

De même, permettre à un enfant d'aller plus loin dans ses apprentissages, c'est consentir à ce qu'il prenne des risques et c'est mettre en place une situation qui réduira ces risques en lui laissant la liberté d'agir.

A l'accueil de loisirs, pour que les enfants se sentent dans un environnement rassurant, convivial et afin qu'ils soient le plus à l'aise possible, nous leur proposons de venir avec des chaussons, rester en chaussettes dans l'enceinte des locaux, de venir déguisés. Ils ont aussi la possibilité d'apporter l'objet de leur passion, de leur centre d'intérêt, cela passe par des instruments de musique, des cahiers de dessins ou même des fabrications d'objets maisons, ce qui leur permet de partager ce qu'ils aiment avec les autres. Cela favorise les temps d'échanges et la communication entre les enfants. Ce sont des moments privilégiés car ils offrent à l'enfant la possibilité de se présenter, de faire découvrir qui il est grâce à sa passion.

Intentions visées par tranches d'âges



Valeur éducative :

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation : en suscitant le désir de connaissance et de savoir-faire, en encourageant l'expression et la confrontation d'idées, et en rendant les enfants acteurs de leur quotidien et animations.

Objectifs retenus pour les 3-12 ans :

Objectif général :

Utiliser le jeu comme levier de développement personnel, social et cognitif de l'enfant

Objectifs opérationnels :

- 🌀 Favoriser la coopération plutôt que la compétition
- 🌀 Apprendre à respecter des règles
- 🌀 Encourager la créativité et les compétences de chacun

Axes pédagogiques et types de jeux à proposer

Les jeux de société

- ⌘ Jeux coopératifs
- ⌘ Jeux de stratégie
- ⌘ Jeux de réflexion



Apprendre à attendre son tour, respecter les règles, gérer la frustration

Les jeux sportifs

- ⌘ Jeux collectifs coopératifs
- ⌘ Parcours et défis
- ⌘ Jeux traditionnels



Développer la motricité, l'esprit d'équipe et le respect

Les jeux symboliques et d'imitation

- ⌘ Déguisements
- ⌘ Jeux de rôles
- ⌘ Jeux d'improvisation



Développer l'imaginaire et l'expression

Les jeux de construction et de création

- ⌘ Jeux de construction, lego
- ⌘ Invention de jeux
- ⌘ Fabrication de plateaux de jeux et cartes



Simuler la créativité, la logique et l'autonomie

Evaluations :

Favoriser la coopération plutôt que la compétition	
Réactions en cas d'échec : les enfants sont en capacité de s'aider naturellement	Oui Non
Nombre de jeux coopératifs mis en place par l'équipe d'animation	Au moins 1 par jour

Apprendre à respecter des règles	
Comprendre des règles / capacité à les expliquer par les enfants	Oui Non
Nombre de règles respectées sans l'intervention de l'adulte	Au moins 90%

Encourager la créativité et les compétences de chacun	
Capacité des enfants à se valoriser et à s'encourager entre eux	Oui Non
Nombre de propositions de jeux proposés par les enfants	Au moins 1 par jour

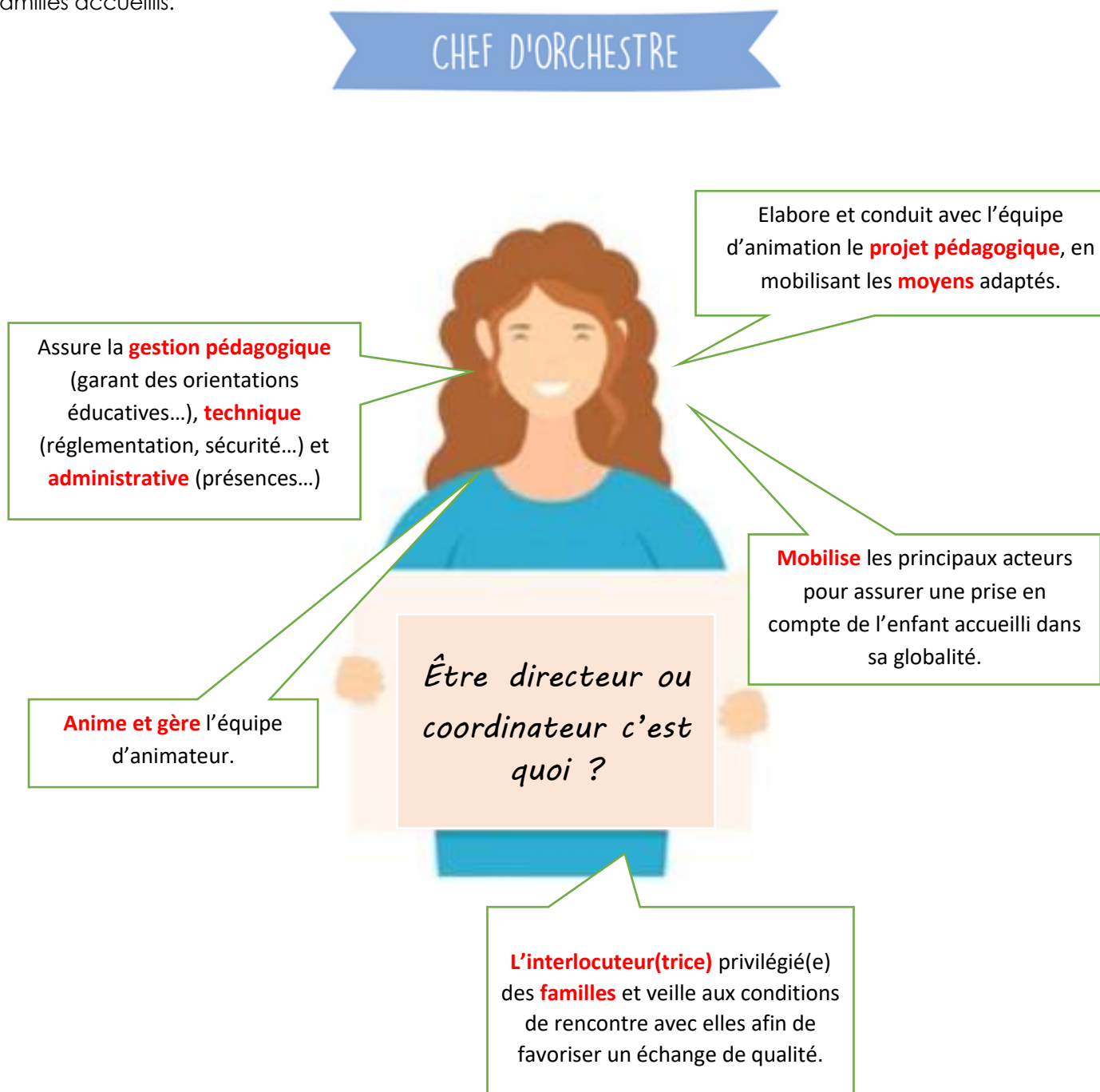
Exemples d'outils d'évaluation pouvant être proposés par l'équipe d'animation :

- Auto-évaluation orale des enfants (exemple : « Qu'à – tu aimé ? », « Qu'à –tu réussi? »)
- Temps d'échange collectif en fin d'activité
- Journal de bord des animateurs
- Observation des animateurs

> l'Équipe de l'encadrement

● Directeur/trice

Le directeur de l'Accueil de Loisirs et le coordinateur Péri-scolaire travaillent ensemble par secteur afin de garantir une continuité et une cohérence de travail auprès des enfants et des familles accueillis.



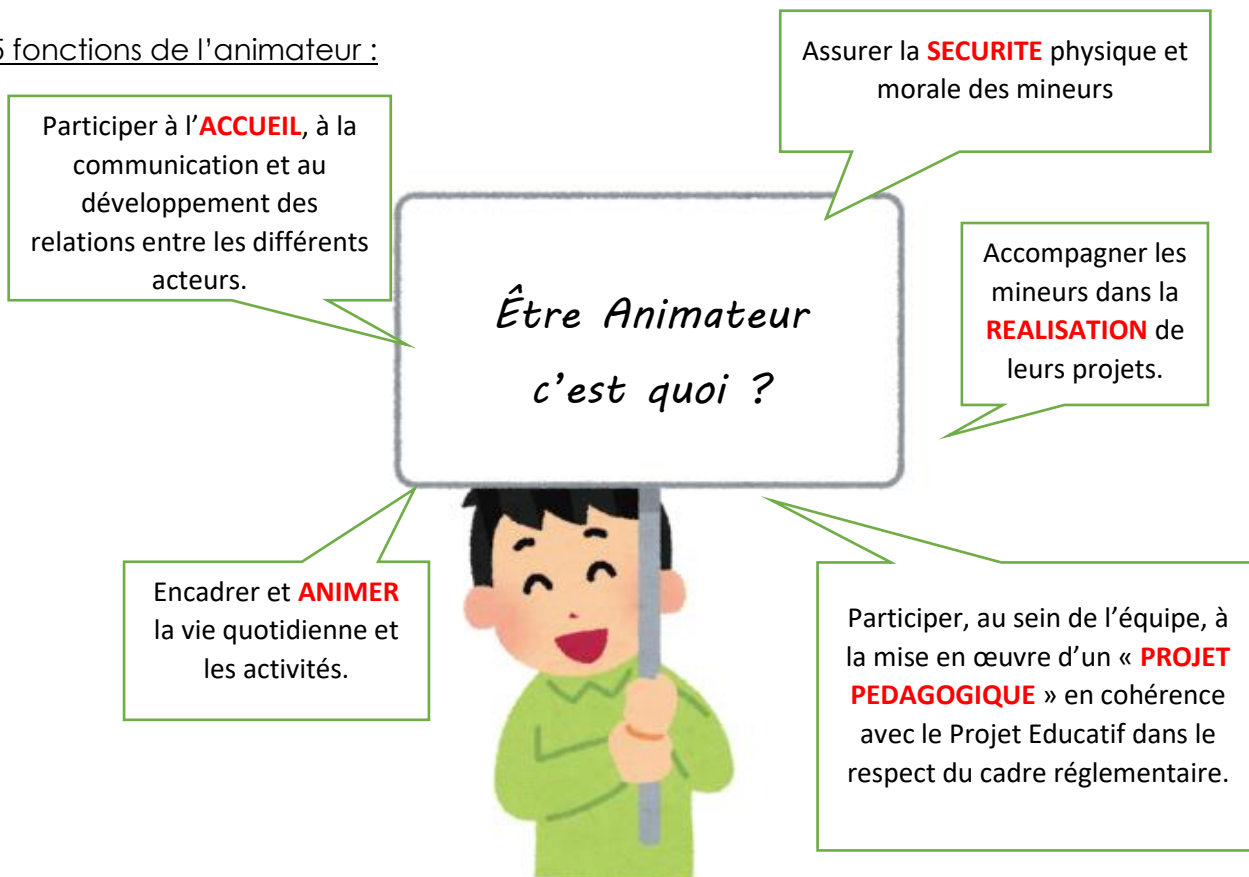
Ils garantissent la sécurité physique et morale des enfants accueillis, mettent en œuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veillent au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

● Animateur

Les normes d'encadrement / La Ville de Troyes préconise :

- 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans pendant les vacances
- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans pendant les vacances

Les 5 fonctions de l'animateur :



L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.

- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.

- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Les conditions d'encadrement et de qualification des accueils collectifs de mineurs sont fixées par les articles R227-12 à 228 Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est demandé à chaque encadrant d'informer immédiatement les responsables identifiés de la ville de Troyes de toute situation qui lui semblerait de nature à compromettre le bien-être et la sécurité physique, morale et affective des enfants, ceci afin que les mesures nécessaires puissent être mises en œuvre dans les plus brefs délais.



Alerte infos

L'accueil de loisirs est en multi-sites, il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans :

- Les vacances scolaires d'automne, d'hiver, de printemps et au mois de juillet.

L'accueil de loisirs est fermé pendant les vacances de fin d'année ainsi qu'au mois d'août.

L'accueil du matin se fait entre 8h00 et 9h15, l'accueil du soir se fait entre 17h00 et 18h00.

L'équipe se constitue comme suit :

Une directrice pour les deux sites : DEBRUNE Aurélie

L'équipe des 3-6 ans est constituée de 4 animateurs.

Espaces dédiés : une salle pour les 3-4 ans avec Mahmoud et Wendy et une pour les 5-6 ans avec Céline et Esen. Deux cours avec toboggan et une cabane d'escalade, une salle de motricité, un dortoir.

L'équipe des 6-12 ans est constituée de 3 animateurs : Anissa, Iline et Zakaria.

Espaces dédiés : 2 salles, 1 gymnase et une grande cours mis à disposition. Réfectoire.

Au sein de la structure les enfants ne doivent pas se déplacer seuls et sans autorisation d'un adulte. Nous devons toujours savoir où l'enfant est.

Le respect est de mise pour tous, enfants, parents et professionnels, les échanges sont toujours constructifs il faut que chacun puisse s'exprimer et être entendu dans le respect.

Rappelons que nous sommes tous différents, on apprend à tolérer les différences, des sensibilisations sur le handicap seront faites régulièrement et des temps de débats sur « qu'est-ce que le vivre ensemble » aussi dans le but que chacun puisse s'exprimer et s'écouter.

Les règles de vies sont définies ensemble dès le premier jour, elles devront être approuvées par chacun et donc respectées tout au long de l'année où de la période de vacances. L'accueil de loisirs ouvre ses portes pour que chaque enfant se sente bien, en confiance et en sécurité mais surtout pour que les enfants profitent de leurs temps de loisirs.

Communication

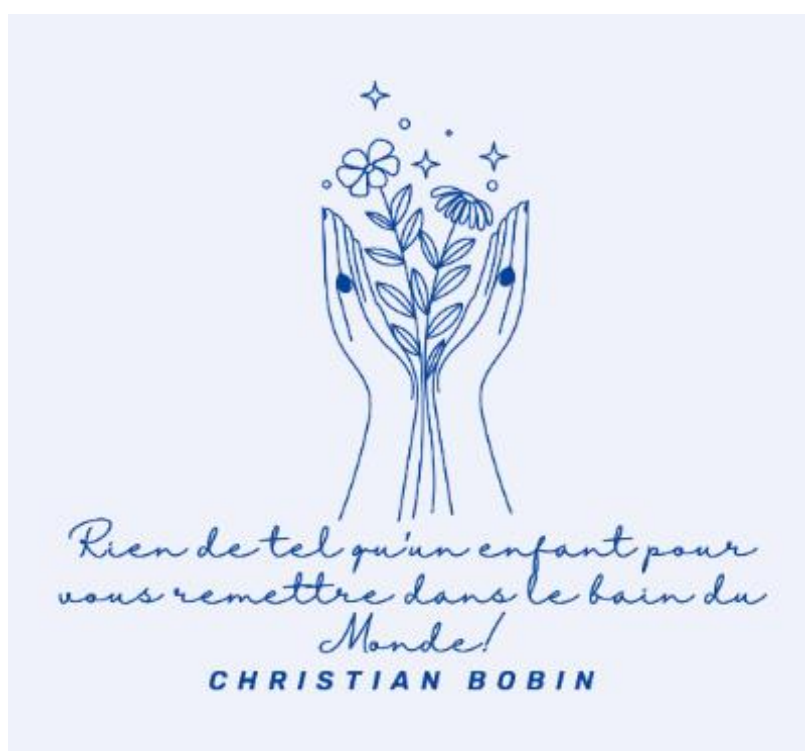
La communication est un point incontournable à ne pas négliger dans l'animation et à sans cesse développer. Véritable vecteur d'identité, une bonne communication est gage de sérieux, de qualité et valorise l'accueil péri et extrascolaire dans sa dimension éducative.

La communication avec les familles

1. Un site internet : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
2. Un portail famille : PORTAIL FAMILLE - accueil (troyes.fr) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
3. Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des accueils de loisirs Troyens.
4. Un flyer par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
5. Des programmes d'activités péris et extrascolaires et les menus sont affichés devant chaque site.
6. Des temps de partage et d'échanges réguliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.
7. Un questionnaire de satisfaction permet de recenser les avis des familles

Communication avec les enfants :

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péris et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.



Sécurité

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

1. Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements). À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend son enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18.

Pour le périscolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur périscolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.

Pour le périscolaire centre de loisirs : le directeur du centre contactera les parents pour les prévenir. C'est le directeur qui remplit la déclaration d'accident directement.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Sur chaque école, dans le classeur du Périscolaire et AL se trouvent les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

Ville de Troyes - Tarifs 2025

applicables à compter pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)

ACCUEILS DE LOISIRS 3 à 12 ans

Désignation des tarifs	Tarifs en vigueur		Tarifs applicables pour l'année scolaire 2025-2026 (sauf dispositions particulières)	
	Troyens	Non Troyens	Troyens	Non Troyens
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée avec repas				
Quotient familial				
0 € Δ 300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 € Δ 500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 € Δ 700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 € Δ 900 €	10,30	11,30	10,45	11,45
901 € Δ 1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 € et plus	18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Vacances scolaires - Journée sans repas				
Quotient familial				
0 € Δ 300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 € Δ 500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 € Δ 700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 € Δ 900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 € Δ 1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 € et plus	12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète avec repas				
Quotient familial				
0 € Δ 300 €	5,50	6,00	5,60	6,10
301 € Δ 500 €	6,60	7,20	6,70	7,30
501 € Δ 700 €	7,90	8,60	8,00	8,75
701 € Δ 900 €	10,30	11,20	10,45	11,45
901 € Δ 1 100 €	15,40	16,80	15,60	17,05
1 101 € et plus	18,50	20,10	18,75	20,40
3 à 12 ans - Mercredis journée complète sans repas				
Quotient familial				
0 € Δ 300 €	4,10	4,50	4,15	4,60
301 € Δ 500 €	4,95	5,40	5,05	5,50
501 € Δ 700 €	5,90	6,40	6,00	6,50
701 € Δ 900 €	7,70	8,40	7,80	8,55
901 € Δ 1 100 €	9,90	10,80	10,05	10,95
1 101 € et plus	12,10	13,20	12,30	13,40
3 à 12 ans - Mercredis - en 1/2 journée sans repas				
Quotient familial				
0 € Δ 300 €	2,20	2,40	2,25	2,45
301 € Δ 500 €	2,60	2,90	2,65	2,95
501 € Δ 700 €	3,30	3,60	3,35	3,65
701 € Δ 900 €	4,40	4,80	4,50	4,90
901 € Δ 1 100 €	5,30	5,70	5,35	5,80
1 101 € et plus	6,60	7,20	6,70	7,30

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Les Accueils de Loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité.

Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise en place d'un P.A.I.

La Ville de Troyes a mis en place un certain nombre de mesures et de recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre, en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles.

Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation.

L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation.

Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de service Accueil Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et le(la) directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation de l'enfant et de répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinateurs départementaux handicaps.

Il permet d'évaluer les conditions d'accueil et d'établir un contrat d'accueil les détaillant.

Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin.

Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. (extrait règlement intérieur art.2)



LES SORTIES, DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

En ce qui concerne les sorties et les déplacements, ils doivent s'accompagner systématiquement d'une fiche de sortie (voir livret du directeur et de l'animateur) mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quel que soit la destination et la distance.

Chaque enfant doit porter un élément permettant l'identification de l'Accueil de loisirs de provenance (le nom de l'AL, l'adresse, le numéro de téléphone de la personne référente du groupe en direction).

Dans le cadre de transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places, le conducteur doit être accompagné par un animateur pour un trajet supérieur à 20 kilomètres.

Un trajet ne pourra excéder 2 heures, quel que soit le mode de transport.

Les enfants seront comptés et identifiés à chaque montée et descente de véhicule.

Dans le cadre de l'utilisation des transports en commun, les équipes d'animation devront être particulièrement vigilantes et attentives à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusteront en conséquence, la répartition des groupes :

☒ Ils ne devront pas excéder 16 enfants pour les moins de 6 ans et 24 enfants pour les plus de 6 ans et autant que possible répartis en 2 groupes pour chaque tranche d'âge ;

☒ Les enfants de moins de 6 ans seront encadrés par deux animateurs minimum quel que soit l'effectif ;

☒ Un encadrement au-delà de celui imposé par le Code de l'Action Sociale et des Familles doit être envisagé :

o 2 animateurs pour 8 enfants pour les moins de 6 ans ;

o 2 animateurs pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

☒ Un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets...).



Programme des activités de vos enfants pour Les 3 - 6 ans

Du 13 au 17 avril 2026

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 13/04	Mardi 14/04	Mercredi 15/04	Jeudi 16/04	Vendredi 17/04
<p>Place à la créativité : Couronne du joueur La fabrique à jeux</p> <p>Place aux sports : Le dé des actions Tourne et vise</p> <p>Sous les projecteurs : Je mime, je décris et je dessine ! Miroir mon beau miroir...</p>	<p>Place à la créativité : La cabane de mes rêves Fabrique de jeu de construction</p> <p>Place aux sports : Attention parachute Chasse aux couleurs</p> <p>Sous les projecteurs : Ma ville imaginaire</p>	<p>Place à la créativité : Le dé géant Magnet d'argile</p> <p>Place aux sports : Le parcours aimanté</p> <p>Sous les projecteurs : La ronde des chants Piscine pour 10 enfants</p> 	<p>Place à la créativité : Mon œuf surprise La maison magique</p> <p>Place aux sports : La ronde des jeux</p> <p>Sous les projecteurs : Haut les cœurs Jeu de piste au parc de Fouchy</p>	<p>Place à la créativité : Plateau géant Mon tambourin</p> <p>Place aux sports : Panique au poulailler</p> <p>Espace sensoriel et expérience : Devine dans le sac Ça colle, ça ne colle pas</p>

Tout au long des vacances les enfants vont découvrir le jeu libre et symbolique, apprendre à jouer ensemble, comprendre des règles de jeux et exprimer des émotions.

Le pouvoir des jeux !



Programme des activités de vos enfants pour Les 3 - 6 ans

Du 20 au 24 avril 2026

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 20/04	Mardi 21/04	Mercredi 22/04	Jeudi 23/04	Vendredi 24/04
<p>Place à la créativité : La fabrique des jeux</p> <p>Place aux sports : Chasse aux trésors Le jeu des frites</p> <p>Sous les projecteurs : Eveille tes sens ! Les statues au musée</p>	<p>Place à la créativité : Fabrique ton costume</p> <p>Place aux sports : A petits pas ! La course des lapins</p> <p>Sous les projecteurs : Le jeu des grimaces Piscine pour 10 enfants</p> 	<p>Place à la créativité : Ma marionnette chaussette</p> <p>Place aux sports : La corde à linge</p> <p>Après-midi temps de partage avec les familles de 15h à 17h : Jeux de société Jeux sportifs Jeux musicaux</p>	<p>Matinée à l'accueil de loisirs Sénardes pour 14 enfants : temps de partage autour de jeux. Le reste du groupe ira à la piscine.</p>  <p>Après-midi petits jeux autour de l'eau, fabrication de bulles de savon, expérimenter le sable magique</p>	<p>Place à la créativité : Mon livre d'or</p> <p>Place aux sports : Sur un fil musical</p> <p>Sous les projecteurs : La boîte aux histoires Défilé masqué</p>

Tout au long des vacances les enfants vont découvrir le jeu libre et symbolique, apprendre à jouer ensemble, comprendre des règles de jeux et exprimer ses émotions.

Le pouvoir des jeux !



Troyes SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Programme des activités de vos enfants pour les 6 - 12 ans
Du 13 au 17 avril 2026

AL Jules Guesde
 72 rue Charles Gros
 10000 Troyes
 06.33.84.93.82

unicef Aube

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 13/04	Mardi 14/04	Mercredi 15/04	Jeudi 16/04	Vendredi 17/04
<p>Activité manuelle : Création d'un jeu de plateau « le jeu est servi » Création d'une mascotte</p> <p>Activité sportive : Relais coopératif et parcours d'obstacles</p> <p>Activité d'expression : Jouons comme des stars de cinéma</p>	<p>Activité manuelle : Fabrique ton damier</p> <p>Activités sportives : La course de la boule géante A la recherche des pouvoirs</p> <p>Activité d'expression : Interviews rigolotes</p> <p>Piscine pour 16 enfants</p> 	<p>Activité manuelle : Création de BD</p> <p>Activités sportives : Balles passées La poutre glissante</p> <p>Course d'orientation au centre-ville de Troyes</p> 	<p>Activité manuelle : Invente ton jeu de cartes Finition de « le jeu est servi »</p> <p>Ateliers défis sportifs : Mission agent secret Tour blocs</p> <p>Piscine pour 16 enfants</p> 	<p>Journée au parc des Moulins : rencontre avec l'accueil de loisirs Sénardes pour une journée jeux avec pique-nique.</p>

Création sur la semaine d'une pièce de théâtre et d'un jeu de société qui sera inventé et construit par les enfants

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr



Troyes SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Programme des activités de vos enfants pour les 6 - 12 ans
Du 20 au 24 avril 2026

AL Jules Guesde
 72 rue Charles Gros
 10000 Troyes
 06.33.84.93.82

unicef Aube

Cette programmation est susceptible d'être modifiée (météo, événements...)

Lundi 20/04	Mardi 21/04	Mercredi 22/04	Jeudi 23/04	Vendredi 24/04
<p>Activité manuelle : Plateau géant</p> <p>Activité sportive : Le relais des maîtres du temps La balle aux alliances</p> <p>Activité scientifique : Laboratoire inventé</p> <p>Activité d'expression : D'aventures en aventures</p>	<p>Activité manuelle : Création d'un jeu de cartes des pouvoirs pour le plateau de jeu géant</p> <p>Activités sportives : La coopération de Ninja</p> <p>Activité d'expression : Le théâtre aux émotions</p> <p>Jeu de piste au parc de Fouchy</p> 	<p>Activité manuelle : La ville imaginaire</p> <p>Activités sportives : La course aux sorciers</p> <p>Activité d'expression : Personnages mystères</p> <p>Piscine pour 16 enfants</p> 	<p>Activité manuelle : Création briques Badge Holiday</p> <p>Ateliers défis sportifs : Peinture chronométrée La course au devine mots</p> <p>Activité d'expression : Improvisations et langue qui fourche</p>	<p>Les enfants de 9 à 12 ans vont créer un grand jeu sur toute la semaine et le réaliseront sur cette journée pour les 6-8 ans</p> <p>Le pouvoir des jeux !</p>

Espace Audifred - Pôle municipal de la Famille - 1, rue de la Tour - 03 25 70 47 77 - relations.usagers@ville-troyes.fr - famille.troyes.fr

